



Formation des médecins praticiens aux examens médicaux des pêcheurs

Feuille de route du programme de travail du CDSS pour une pêche socialement durable.

Module destiné aux médecins examinateurs des pêcheurs



1 Objet

Dans le précédent projet « Piliers de la mer 2 - Progression du programme de travail du CDSS » (VS/2019/0013), les partenaires sociaux de la pêche maritime et l'Association internationale de santé maritime (AISM ou IMHA pour ses sigles en anglais) ont développé des critères appropriés pour la réalisation des examens médicaux des pêcheurs au sein de l'UE, dans un souci d'harmonisation des systèmes existants en matière d'examen médical des pêcheurs dans les États membres.

Une réunion conjointe tenue du 12 au 16 février 2024 à Genève, en Suisse, par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation maritime internationale (OMI) a permis de réunir des membres des deux organisations, des représentants des gouvernements et des armateurs à la pêche, pêcheurs et agences non-gouvernementales, pour mettre au point une nouvelle série de directives vouées à faire avancer le processus des examens médicaux des pêcheurs dans le monde afin d'améliorer la santé et la sécurité de ces derniers et de contribuer à réduire les accidents et la mortalité dans le secteur de la pêche.

Les conclusions de la rencontre seront soumises au Comité de la sécurité maritime de l'OMI pour approbation en mai 2024 et au Conseil d'administration de l'OIT en novembre 2024.

Annexe K de ces nouvelles directives :

- 1. Il est essentiel que les médecins praticiens agréés qui effectuent les examens médicaux des pêcheurs aient une formation et des compétences adéquates pour pouvoir réaliser des examens de grande qualité en ayant à l'esprit certains aspects propres au travail dans l'industrie de la pêche. L'objectif est de renforcer les connaissances et les compétences des médecins praticiens agréés et d'améliorer la cohérence dans la prise de décisions, ce qui permettra à terme d'améliorer la sécurité et la santé des pêcheurs.*
- 2. Les médecins praticiens agréés doivent posséder une certaine expérience en médecine clinique et, de préférence, avoir des connaissances en médecine du travail ou en médecine maritime. Ils doivent connaître les conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche ainsi que les exigences du travail à bord des pêcheurs, notamment les tâches qu'impliquent le déchargement des poissons et la manutention portuaire pour autant que ces conditions et exigences aient une incidence sur l'aptitude au travail. Ces connaissances reposeront autant que possible sur une formation spécifique et sur l'expérience personnelle de la pêche, comme l'énonce le paragraphe 64.*
- 3. Les autorités compétentes doivent répondre à la nécessité de mettre en place un programme de perfectionnement des compétences pour leurs médecins praticiens agréés afin de leur offrir une formation initiale et continue. Au besoin, elles pourront élaborer leur propre programme ou s'inspirer d'autres programmes de formation existants. Les autorités compétentes, les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales concernées et les institutions des Nations Unies devraient œuvrer conjointement pour continuer d'élaborer des programmes de formation susceptibles d'être utilisés à cette fin.*



2 Modèles de cours

Les compétences cliniques des praticiens ne doivent pas être mises en doute mais l'évaluation des aptitudes d'un pêcheur par rapport à des normes établies est une spécialité qui n'est peut-être pas familière à tous. D'où le fait que la formation à ces évaluations et aux facteurs propres aux pêcheurs et à l'industrie halieutique soit fondamentale.

Certains pays ont déjà mis en place des cours de formation pour les médecins praticiens en matière d'examens médicaux des marins, et dans bien des cas, ces cours ont été étendus aux pêcheurs. Ce projet a développé deux modèles de cours pour les cas où la formation des médecins praticiens n'a pas encore été mise en place ou normalisée :

1. Un cours basique pour les médecins examinateurs des marins, des pêcheurs et autres travailleurs maritimes.

Il s'agit d'un cours de trois jours dispensé en personne et en ligne avant que le médecin praticien agréé ne démarre l'examen des marins, des pêcheurs et autres travailleurs maritimes. En outre, une formation préalable dirigée d'environ 30 heures au total est prévue.

2. Un module destiné aux médecins examinateurs des pêcheurs.

C'est un cours d'une journée (environ 10 heures) dispensé en personne et en ligne pour les médecins examinateurs agréés préalablement formés aux examens médicaux des marins suite à un cours basique dont le programme serait similaire à celui cité ut supra. Une formation préalable dirigée d'environ 10 heures au total est également prévue.

3 Formation de mise à jour

La formation initiale peut être dispensée avant que le médecin praticien agréé ne commence l'évaluation des pêcheurs ou durant les premières étapes de ce travail. Il est fondamental que cette formation initiale se complète par une formation continue, de perfectionnement, qui veille à ce que le médecin reste à jour et soit familiarisé avec les directives actuelles, etc.

La formation de mise à jour peut être proposée sous forme d'un séminaire, de répétition de cours ou de modules en ligne. L'évaluation des médecins qui se livrent aux examens médicaux des pêcheurs constitue une opportunité supplémentaire de formation et garantit que les médecins exercent au sein d'un système qui veille à la qualité. Un cours de perfectionnement peut et doit être développé ou mis en place à la demande des parties responsables.

4 Professorat

La formation doit être dispensée par du personnel qui connaît bien les domaines suivants :

- médecine maritime ;
- évaluation des candidats selon les normes de la médecine ;
- développement des normes de la médecine ;



- secteur de la pêche ;
- vie à bord d'un navire de pêche.

Le professorat doit se composer de plusieurs personnes ayant une expérience diverse afin de disposer d'une vaste base de connaissances. Le panel d'experts recrutera plusieurs enseignants clé pour le cours et aidera à la formation des autres dans les différents pays, veillant ainsi à ce que la formation soit dispensée à autant de praticiens que possible, et idéalement dans leur langue maternelle.

Chaque modèle de cours est assorti d'un manuel des enseignants. [Voir les annexes](#)

5 Connaissances à acquérir

À l'issue de la formation, les participants auront acquis

I. les aptitudes suivantes :

- a. réalisation des examens médicaux aux pêcheurs conformément aux exigences en la matière, exigences qu'ils devront maîtriser complètement ;
- b. examen médical mené selon les bonnes pratiques médicales, en tenant compte de chaque cas précis, en demandant l'avis d'un autre spécialiste et en effectuant les recherches opportunes lorsque cela est approprié ;
- c. évaluation des risques de sécurité liés à l'état médical du pêcheur, et en général aux tâches habituelles et urgentes qu'il doit accomplir, sans perdre de vue le cadre temporel correspondant à la durée de validité du certificat médical ;
- d. personnalisation de l'évaluation des risques de sécurité liés aux travailleurs individuels atteints de pathologies, et les conséquences que cela peut avoir pour l'individu, le bon fonctionnement du navire et tous les autres membres de l'équipage, sans oublier la sécurité environnementale et de navigation.

II. la compréhension

- a. des limitations et des enjeux relatifs au traitement médical des pêcheurs malades ou blessés lorsqu'ils sont en mer, ce qui inclut la connaissance des ressources médicales disponibles à bord et les possibilités d'évacuation ;
- b. des caractéristiques des lieux de travail à bord des navires de pêche et des différentes exigences physiques et mentales liées à la variété des tâches à bord ;
- c. des divers rôles du personnel médical (médecin praticien agréé, médecin généraliste, spécialiste, etc.) et la conscience du rôle de celui-ci durant la réalisation de l'examen médical des pêcheurs ;
- d. des conséquences d'une déclaration d'inaptitude pour l'individu.

6 Conventions internationales importantes

- Convention internationale de l'OMI sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille de 1995 (IMO STCW-F) **R1**
- Convention sur le travail dans la pêche de l'Organisation internationale du travail (ILO C188) **R2**



7 Directives internationales importantes

- Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs **R3**
- Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des marins **R4**

8 Publications importantes à utiliser à titre de références

- Guide médical international de bord pour les marins et les pêcheurs, Guide médical international pour les navires, ou tout guide médical national équivalent **T1**
- Traité de médecine maritime **T2**
- Tim Carter : Fitness to drive **T3**
- IMHA/NCMM Handbook for seafarer medical examiners – handbook.ncmm.no **T4**

9 Recherche

De plus amples recherches sur la santé et le bien-être des pêcheurs doivent être menées et inclure :

- un élargissement des actuels programmes de formation pour les médecins praticiens agréés ;
- un passage en revue des programmes de formation nationaux (le cas échéant), qu'il convient d'analyser et d'utiliser à titre de bonnes pratiques pour un programme de formation européen/international uniformisé ;
- une étude de la littérature des blessures et maladies des pêcheurs dans les révisions systématiques ;
- un/des atelier(s) ;
- une analyse de données des TMAS (associations de gestion des transports d'après les sigles en anglais) pour connaître les patrons de maladie et blessure chez les pêcheurs ;
- les publications du Journal de l'IMS.

NR	OBJET :	Cours dispensé (heures)	Formation à distance (heures)
1	Le travail en mer	1	
2	Le secteur de la pêche	1	
3	Les possibilités de traitement médical en mer	1	
4	Directives concernant l'examen médical des pêcheurs		1
5	Règlementations nationales relatives aux examens médicaux des pêcheurs		1
6	Maladies respiratoires	0,5	
7	Troubles musculosquelettiques. Exigences physiques et test de capacité physique.	0,5	
8	Allergies	0,5	
9	Troubles dermatologiques	0,5	
10	Exigences psychosociales et état de santé mentale	0,5	
11	Traitements médicamenteux, thérapies complémentaires comprises	0,5	
12	Abus d'alcool et de stupéfiants	0,5	
13	Questions et réponses générales	0,25	
14	Évaluation	0,25	
15	Examen	1	
		8	2

1	Le travail en mer		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension du cadre de travail à bord des navires de pêche et de ses exigences pour les pêcheurs.	Cours magistral 1h	Le cadre de travail à bord des navires de pêche et ses exigences pour les pêcheurs	Traité de médecine maritime
		Les exigences physiques et psychologiques pour les pêcheurs	Statistiques de flotte de pêche nationales
		Les défis psychosociaux pour les pêcheurs et l'impact de l'isolement et de la solitude	
		Les risques de santé professionnelle pour les pêcheurs	
		Le patron de la maladie et des blessures chez les pêcheurs	
		L'impact de la fatigue et de la privation de sommeil	

2	Le secteur de la pêche		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension de la nature du secteur de la pêche.	Cours magistral 1h	La réglementation du secteur de la pêche sur une base nationale et internationale.	Les méthodes de pêche de base - un guide complet des méthodes de pêche commerciale
		Le rôle de l'armateur, de l'assureur et du capitaine.	Traité de médecine maritime
		Les zones de pêche.	Statistiques de flotte de pêche nationales
		Les différents types de navires.	
		Les différents types de pêche, les équipements utilisés et les risques impliqués.	
		Les différentes fonctions à bord, le nombre de membres d'équipage, fonctions pouvant être assurées par une seule personne.	

3	Les possibilités de traitement médical en mer		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension de l'accès limité aux soins médicaux à bord, délais de l'assistance médicale depuis le rivage, évacuation médicale	Cours magistral 1h	L'accès limité aux soins médicaux à bord.	ICS International Medical Guide for Seafarers and Fishers ou tout équivalent national
		Le contenu de l'armoire à pharmacie du navire.	Convention de l'OIT concernant le travail dans le secteur de la pêche de 2007 (C188)
		Les qualifications de la personne chargée des soins médicaux à bord.	Convention internationale de l'OMI STCW-F de 1995, telle qu'amendée
		L'accès potentiellement limité à l'assistance médicale depuis le rivage.	Accord du Cap, 2012
		La téléconsultation médicale sur les navires de pêche : limites et possibilités.	
		Les limites et possibilités du sauvetage maritime (SAR)	
		Les différentes options d'évacuation, possibilités et limites.	
		L'impact potentiel de tout retard dans l'assistance médicale depuis le rivage et évacuation médicale.	

4	Directives concernant l'examen médical des pêcheurs		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des directives de l'OIT/l'OMI et comment les appliquer à la sélection médicale.	Cours virtuel 1h	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs
		Équivalent national si disponible	Équivalent national si disponible

5	Règlementations nationales relatives à l'examen médical des pêcheurs		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des réglementations nationales sur la question du certificat médical délivré aux pêcheurs	Cours virtuel 1h	La législation nationale	Législation nationale relative à l'examen médical des pêcheurs
		La procédure de réglementation	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs
		Les procédures d'appel	

6	Maladies respiratoires		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des processus de maladies et évaluation des risques de maladies respiratoires pour les pêcheurs	Cours magistral 1/2 h	Cas pratiques	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe E - J00-99
		Les facteurs de cause liés à la pêche et moyens de prévention	
		La tuberculose pulmonaire	
		L'asthme et la MPOC	
		Le pneumothorax	
		L'emploi des rayons X et des tests de la fonction pulmonaire	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

7	Troubles musculosquelettiques Exigences physiques et test de capacité physique.		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des exigences physiques, plaintes musculosquelettiques les plus courantes et évaluation de la capacité physique	Cours magistral 1/2 h	Les exigences physiques de la vie en mer - Tâches de routine et devoirs en cas d'urgence	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe C et Tableau B I/9
		L'évaluation des aptitudes physiques minimum des pêcheurs	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe E - M00-99
		Le test de capacité physique	Traité de médecine maritime
		Les facteurs de cause liés à la pêche et moyens de prévention	
		Le retour au travail après une opération ou un traitement	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

8	Allergies		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des éléments qui déclenchent le processus allergique et éventail des réactions. Évaluation du risque pour le pêcheur et le navire en cas de réaction allergique	Cours magistral 1/2 h	Présentation de la réaction allergique et gravité	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe E T78-Z88
		Les facteurs de cause liés à la pêche et moyens de prévention	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

9	Troubles dermatologiques		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des éléments qui déclenchent les réactions dermatologiques et éventail des réactions. Évaluation du risque pour le pêcheur et le navire en cas de réaction dermatologique	Cours magistral 1/2 h	Présentation de la réaction dermatologique et gravité	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe E L00-99
		Les facteurs de cause liés à la pêche et moyens de prévention	
		La dermatite allergique	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

10	Exigences psychosociales et état de santé mentale		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des exigences psychologiques pour les pêcheurs et évaluation de risque et d'impact des questions de santé mentale chez les pêcheurs	Cours magistral 1/2 h	Cas pratiques	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe E - F00-99
		Les exigences de la vie à bord du point de vue psychologique	Traité de médecine maritime
		Les éventuels outils d'évaluation	
		Le rôle du test psychométrique	
		Comment gérer le stress et les tensions	
		La dépression et l'anxiété	
		Les troubles bipolaires	
		Les psychoses	
		Les troubles du développement	
		L'évaluation de risque aux postes critiques en termes de sécurité à bord des navires	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

11	Traitements médicamenteux, thérapies complémentaires comprises		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension des avantages et des potentiels effets négatifs des divers traitements médicamenteux dans le contexte spécifique au cadre des pêcheurs.	Cours magistral 1/2 h	Les effets négatifs qui peuvent constituer un risque de sécurité pour l'utilisateur du navire	Directives de l'OIT/l'OMI concernant l'examen médical des pêcheurs - Annexe D
		L'usage d'anticoagulants	
		La nécessité de contrôler les différents traitements médicamenteux	
		Les risques liés à l'interruption d'un traitement médicamenteux	
		Les difficultés de rétablissement dans différents pays	
		Le risque d'abus de certains types de médicaments	
		Les déclarations de médicaments au moment d'embarquer	
		Les catégories particulières de médicaments	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

12	Abus d'alcool et de stupéfiants		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
Compréhension de la manière d'évaluer et d'identifier les pêcheurs qui font un mauvais usage ou abusent de l'alcool et des stupéfiants et évaluation de risque individuelle de la situation	Cours magistral 1/2 h	Cas pratiques	Traité de médecine maritime
		Les effets de l'alcool et des stupéfiants dans le secteur de la pêche	
		Les signes qui incitent à une enquête plus poussée	
		Les méthodes d'évaluation	
		Les procédures d'entreprise pour les contrôles de drogue liés à l'examen médical des pêcheurs	
		L'évaluation des risques en cas d'abus d'alcool et de stupéfiants avéré	
		Le calcul du risque au cours de la période de certification	
		Le plan de gestion accordé pour les soins de suivi et l'impact sur la certification	

13	Questions et réponses générales		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
	Cours magistral 1/4 h	À la demande des participants	

14	Évaluation		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
	Cours magistral 1/4 h	Renseignement des formulaires d'évaluation avant d'achever le cours	

15	Examen		
Connaissances à acquérir	Durée / Type de cours	Contenu	Document(s) de référence
	Questionnaire à choix multiple	Examen à livre ouvert - 1 heure	



Manuel des enseignants

1 Considérations générales

1.1 Le « kit » du cours de formation doit être attentivement étudié ; le programme pédagogique et tout support associé en particulier doivent être soigneusement assimilés. C'est un aspect absolument essentiel pour bien appréhender les connaissances à acquérir, en termes de ressources nécessaires pour un bon déroulement du cours.

1.2 Il convient de veiller à ce que toutes les activités et actions nécessaires soient réalisées en temps voulu et d'une manière effective. Un suivi de l'état des protocoles de préparation sera effectué et les actions opportunes nécessaires au respect des dates-butoir seront identifiées. On prévoira des réunions avec toutes les personnes concernées par la présentation du cours de formation, et ce, ponctuellement afin d'évaluer l'avancement de la préparation et résoudre toute difficulté.

1.3 Le programme pédagogique doit être abordé avec les enseignants chargés de présenter la formation, qui exposeront aussi leur perspective sur les aspects concrets qu'ils vont enseigner. Une étude du programme pédagogique déterminera si les stagiaires, à leur arrivée, nécessitent une préparation pour répondre aux critères d'admission. Le programme pédagogique détaillé de la formation s'articule selon un format de « connaissances à acquérir ». Chaque élément spécifique précise ce que le stagiaire doit faire pour prouver qu'il a acquis cette partie du cours.

1.4 Le personnel enseignant qui présente la formation devrait préparer des notes ou plans de cours pour pouvoir transmettre les connaissances à acquérir.

1.5 Il est important que le personnel qui présente la formation transmette, aux enseignants chargés de dispenser les cours, son évaluation par rapport à celle-ci au fur et à mesure qu'elle avance.

2 Considérations spécifiques

2.1 Étendue de la formation

Lors du passage en revue de l'étendue de la formation, l'instructeur doit déterminer si des ajustements sont nécessaires afin de pouvoir répondre à toute exigence locale ou nationale supplémentaire.

2.2 Objectif de la formation

2.2.1 L'objectif de la formation, comme précisé dans les supports de cours, doit être soigneusement pris en considération de sorte à ce qu'il soit bien compris dans toutes ses dimensions. L'objectif du cours doit-il être élargi de sorte à englober toute tâche supplémentaire que les exigences locales ou nationales vont imposer à ceux qui achèvent la formation avec succès ? À l'inverse, existe-t-il des éléments dans la formation que les exigences du secteur national ne valident pas ?

2.2.2 Il est important que toute évaluation réalisée après le cours de formation comprenne un passage en revue des objectifs de celui-ci.

2.3 Critères d'admission

2.3.1 Si les critères d'admission ne sont pas remplis par les stagiaires prospectifs, ils devront d'abord se soumettre à un cours de mise à jour pour leur permettre d'acquérir le niveau d'admission requis.

Autre possibilité : les parties de la formation concernées pourraient être étoffées à l'aide de supports de cours complémentaires qui couvriront les connaissances requises.



2.3.2 Si les connaissances des stagiaires prospectifs dépassent les critères d'admission, vous souhaitez peut-être abrégé ou omettre les éléments de la formation qui seraient inutiles ou qui pourraient être traités dans le cadre d'un passage en revue.

2.3.3 Analysez les supports de cours en gardant à l'esprit les questions ci-dessus et dans l'optique d'évaluer s'il sera ou pas nécessaire pour les stagiaires de suivre une préparation avant de rejoindre le cours de formation. Ces supports préparatoires peuvent prendre la forme de notes de mise à niveau ou de thématiques concrètes issues de manuels, en passant par une sélection de documents techniques et par des cours pratiques. Il peut s'avérer nécessaire de mettre en place un système mixte : travail préparatoire et matériel de formation type sous une forme modifiée. On insistera sur le fait que lorsque le matériel de formation type fait appel à une norme internationale, comme une réglementation préconisée dans la Convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (STCW) de 1978, telle qu'amendée, cela ne doit pas signifier un relâchement ; l'intention de la Convention est souvent d'inciter à l'examen, au passage en revue ou à l'approfondissement des connaissances des candidats en formation, pour leur permettre d'obtenir des certificats plus élevés.

2.4 Certificat de formation, diplôme ou attestation

Lorsqu'un certificat, diplôme ou attestation doit être délivré/e aux stagiaires ayant suivi avec succès le cours de formation, il convient de veiller à ce qu'ils/elle soient/soit disponible/s et correctement rédigés/e et que le secteur et toutes les autorités concernées aient pleinement conscience de l'objectif de la formation et de son intention.

2.5 Limites d'inscriptions

2.5.1 Les auteurs du cours recommandent de limiter le nombre de stagiaires qui peuvent prendre part à la formation. Dans la mesure du possible, ces limites ne doivent pas être dépassées faute de quoi la qualité de la formation pourrait s'en trouver affectée.

2.5.2 Il peut être nécessaire de prendre des dispositions pour héberger les stagiaires et leur fournir un lieu pour se restaurer et un moyen de transport. Ces aspects doivent être pris en considération à un stade précoce des préparatifs.

2.6 Exigences relatives au personnel

2.6.1 Il est important qu'une personne chevronnée, de préférence possédant l'expérience du développement pédagogique et des cours de formation, soit responsable de l'organisation de la formation.

2.6.2 Cette personne porte souvent le nom de « coordinateur/coordinatrice » ou « directeur/directrice » de la formation. Par ailleurs, la formation reposera concrètement sur le reste du professorat : conférenciers, instructeurs, animateurs des ateliers, etc. Le personnel impliqué dans la présentation du cours doit être convenablement informé du travail de formation qu'il assure et un système de vérification du matériel qu'il pourrait être amené à préparer doit être mis en place. Pour ce faire, il sera essentiel de se livrer à une analyse approfondie du programme pédagogique et du découpage des différentes parties de la formation, en fonction des aptitudes du personnel appelé à dispenser les cours.

2.6.3 La personne responsable de la mise en pratique de la formation doit envisager de contrôler la qualité de l'enseignement dans des domaines comme la variété et l'approche de la relation avec les stagiaires, et les aptitudes de communication et d'interaction ; lorsque cela serait nécessaire, cette personne devrait aussi fournir les conseils et le soutien appropriés.

2.7 Équipement et installations pédagogiques

Salles et autres services

2.7.1 Il est important de réserver dès que possible les salles de cours, laboratoires, ateliers et autres espaces qui vont être utilisés.



Équipement

2.7.2 Les dispositions nécessaires sont à prendre à un stade précoce pour assurer l'utilisation de l'équipement nécessaire dans les espaces cités au point 3.7.1., car ils sont le gage du soutien et du bon développement du travail de formation.

2.8 Aides à la formation

Toute aide à la formation réputée essentielle à celle-ci doit être mise en place, et sa disponibilité et son bon état de marche vérifiés.

2.9 Aides audiovisuelles

Les aides audiovisuelles ou AVA sont conseillées pour consolider le processus d'apprentissage de certains éléments de la formation.

Les illustrations fournies dans le cadre du cours de formation peuvent être utiles, auquel cas il conviendra de les organiser par ordre de présentation.

Si vous vous appuyez sur des présentations vidéo ou power point, veuillez les vérifier et les organiser par ordre de présentation.

La compatibilité des ordinateurs avec les projecteurs est à vérifier, de même que celle des écrans avec les logiciels disponibles.

Tout matériel source supplémentaire pouvant être utile doit être précisé et listé par les auteurs du cours. Cette liste sera transmise à tous les participants pour qu'ils puissent savoir où obtenir des informations complémentaires.

Tout calendrier prévu dans la formation type n'est indiqué qu'à titre orientatif. L'obtention d'un calendrier optimal de la formation peut prendre une à deux promotions seulement. Cela dit, on rappellera que même dans ce cas tout calendrier est sujet à d'éventuelles variations, en fonction des nécessités générales des stagiaires d'une promotion donnée et de la disponibilité des instructeurs et des équipements.